



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION PLANIFIEE 9819
N/REF : 1/12/2025 50H00 C:024891 I:32517
V/REF : 013191

SDC 'LE REPUBLIQUE'
C/O OPAC DE LA SAVOIE Syndic
9 RUE JEAN GIRARD-MADOUX
73000 CHAMBERY

V/REF.IMM. 0753P
IMMEUBLE : LE REPUBLIQUE -753P
37 RUE DE LA REPUBLIQUE
.
73200 ALBERTVILLE

Voglans, le 05 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BAC A GRAISSE
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mr T. L'HOPITAL-BURDIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de bac(s) a graisse.

ENTRETIEN DU BAC A GRAISSE
- ASPIRATION/POMPAGE/NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE
- EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE
- CONTROLE DES CANALISATIONS EN AMONT ET EN AVAL Y COMPRIS DEPLACEMENT

2 FOIS/AN

LE 22/12/2025 A 16H45
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE.
NETTOYAGE DES ALENTOURS
REPLI DES TUYAUX D'ASPIRATION
NETTOYAGE CHANTIER ET REPLI

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 30/12/25 a 11H27 Mr T. L'HOPITAL-BURDIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule spécialisé équipé d'une pompe haute pression 100l a 200 l/mn de 0 a 200 bars, d'une cuve compartimentée de 1,4 a 6m3, d'une pompe a vide 500 a 1500 M3/heure, d'un bras d'aspiration télécommandé (si nécessaire).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Aspiration et nettoyage de bac(s) a graisse avec pompe a vide conformément aux regles de l'art.
Curage avec pompe haute pression
Nettoyage du chantier.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Transport et mise en décharge des boues et des détritrus (si nécessaire).
Le tarif au M3 du traitement des déchets transportés a la station de
traitement de Chambéry est susceptible de variation sans préavis.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien du bac a graisse le 22/12	1	196,00	196,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,64	Tonne de graisse-73	1	52,27	33,45
TOTAL H.T.				229,45
T.V.A. a 10,00%				22,94
TOTAL T.T.C.En EURO				252,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



OPAC SAVOIE Direction du Patrimoine
9 rue Jean-Girard-Madoux - 73024 CHAMBERY CEDEX

Contact : VADEBOIN Marc
Tél : MAINTENANCE

SERVIMO SAVOIES
CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Copropriété		N° Bon : 013191
--------------------	--	------------------------

Nous vous demandons de réaliser les prestations suivantes :

Lieu d'exécution de la commande :

Le République à ALBERTVILLE .

-> Entretien du bac à graisse. Selon les dispositions du CCTP Sous la responsabilité de l'antenne de la Combe de Savoie. Prix actualisés. Attention
, deux passages sont commandés cette année - Qté : 1,00 U à 392,00 € HT - TVA : 10,00%

Montant de l'engagement HT..... 392,00
Montant de la TVA..... 39,20
Montant de l'engagement TTC..... 431,20

Merci de bien vouloir libeller la facture comme ci dessous :

le syndicat des copropriétaires "Le République"

Par son syndic OPAC Savoie 9 rue Jean Girard-Madoux 73 000 Chambéry

Selon les conditions du CCAG en vigueur à la date de signature de la commande

Cette commande doit être obligatoirement accompagnée d'une attestation fiscale.

Le règlement de cette commande sera effectué à l'exécution des prestations sur présentation d'une facture et du présent bon de commande dûment complété.

Votre facture devra indiquer la date de réalisation de la prestation **et les références bancaires**.

Engagement Fournisseur

Date limite d'exécution : 31/12/2025

A le

Signature et cachet

Engagement OPAC SAVOIE A Chambéry le
15/01/2025

ATTESTATION NORMALE

1- Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) OPAC SAVOIE - 9, rue Jean Girard-Madoux - 73 024 Chambéry cedex

2- Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de **50%** à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

donc je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☒ autre (précisez votre qualité) : Syndic.

3- Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux :

1. Fondations :

- ☒ n'affectent pas les fondations
☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des fondations

2. Eléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage :

- ☒ n'affectent pas ces éléments
☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus de ces éléments

3. Façades (hors ravalement) :

- ☒ n'affectent pas les façades
☐ ou rendent à l'état neuf, par ajout ou remplacement, la moitié au plus des façades

4. Eléments de second oeuvre :

- ☒ ne rendent pas à l'état neuf les deux tiers ou plus de chacun des six éléments de second oeuvre suivants. A l'appui de cette indication, cocher la case utile dans chacune des lignes du tableau suivant :

A. Eléments de second oeuvre	B. Les travaux ne portent pas sur cet élément	C. Les travaux rendent à l'état neuf moins des deux tiers de cet élément à l'issue des travaux	D. Les travaux rendent à l'état neuf les deux tiers ou plus de cet élément à l'issue des travaux
a. planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage	☒	☐	☐
b. huisseries extérieures	☒	☐	☐
c. cloisons intérieures	☒	☐	☐
d. installations sanitaires et de plomberie	☒	☐	☐
e. installations électriques	☒	☐	☐
f. système de chauffage	☒	☐	☐

5. J'atteste que, sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, ces travaux n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface placher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10%.

6. J'atteste que les travaux ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

7. ☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI)

8. ☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%

4- Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande ainsi que les éléments de justification des proportions mentionnées dans le cadre 3 ci-dessus.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux normal) et le montant effectivement payé :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans

- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Adresse de l'immeuble concerné :

Le République
73200 ALBERTVILLE

Fait à Chambéry, le 15/01/2025

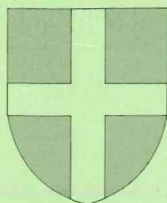
Signature du preneur des travaux

Référence de la commande : COP 013191

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS



17550

01/12/25 500

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES SOUS-PRODUITS D'ASSAINISSEMENT MATIERES DE VIDANGE - GRAISSES - BOUES PRODUITS DE CURAGE

L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel

Désignation du produit :

- ☐ matière de fosse septique ou toutes eaux
☐ produit de curage
☐ boues de station d'épuration
☒ bacs à graisses (restaurant, habitation...)
☐ graisses de station d'épuration
☐ graisses de réseaux
☐ autres :

Quantité pompée (en m³) : 15

Date du pompage : 12/11/2025

Adresse / lieu du pompage :

IDEM

PRODUCTEUR

Nom ou Raison sociale : OPAC SAVOIE

Adresse de facturation : 37 RUE DE LA REPUBLIQUE

Commune : 73200 ALBERTVILLE

Mail :

Adresse de facturation et mail à remplir lisiblement par le « client »

Le client est le producteur du déchet et pas nécessairement le donneur d'ordre

Je soussigné, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, et atteste avoir pris connaissance des informations réglementaires figurant au verso.

Signature : p.o

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

Agrément préfectoral :

N° :

Délivré par :

Date :

Raison sociale : SERVINO SAINTES

Adresse : CHEMIN DES MARAIS

CP / Commune : 73420 VOGANS

Stockage / regroupement :

☐ oui ☐ non

Lieu de regroupement :

Nombre de bordereaux (préciser les n°) :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.
En cas de stockage, le dépotage sera réalisé uniquement sur rendez-vous.

Nom du chauffeur : DERAS

Immatriculation du camion : FA-81-ML

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage

Signature : A

UNITE DE TRAITEMENT

Lieu de première réception : Date :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :☐ En cas d'impossibilité d'accueil, camion réorienté sur la STEP de

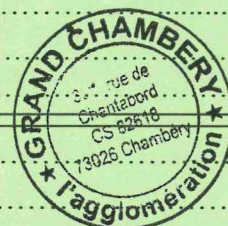
Lieu de réception finale :

Adresse : CP / Commune :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :Quantité reçue (en m³ ou en t) : 0,640 Date de dépotage : 30/12/25

Nombre de bordereaux : Signature :

Attention : une tarification majorée sera appliquée pour des concentrations supérieures à 40 g/l en MS



VOLET N°1 (feuillet blanc) : conservé par le producteur
VOLET N°2 (feuillet jaune) : retourné au producteur après traitement
VOLET N°3 (feuillet rose) : conservé par l'unité de traitement ayant accepté le sous produit
VOLET N°4 (feuillet vert) : conservé par le collecteur

BORDEREAU MVGBPC N° 28217